

ADMINISTRATION
48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfart, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RUE ET DÉPARTEMENTS LITTORALES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :
EN CAS DE GUERRE.
LE GÉNÉRAL DES DOMINICAINS.
L'ÉLECTION A LYON DU GÉNÉRAL
DES DOMINICAINS.

Le Patriotisme

Nous le disions hier : quel contraste !
Là-bas, l'armée ! ici, les bandes à Laur et à Boudéau !
Là-bas, les soldats de la France républicaine ! ici, la boulangerie !
D'un côté, le patriotisme dans ce qu'il a de plus noble, de plus grand, des bataillons où l'on sent palpiter l'âme de la patrie, tout ce qui reconforte, tout ce qui élève les cœurs ; de l'autre, le cabotinage bruyant, la parodie vile, l'exploitation éhontée de sentiments sacrés, tout ce qui abaisse, tout ce qui humilie en laissant dans l'esprit une insupportable impression de malaise !
Ah ! oui, quel contraste et quel dérisoire de voir les survivants d'un parti fini dans la honte parler de patriotisme !
Déterminons-nous un instant de ces misères pour ne penser qu'aux réconfortantes paroles qui viennent d'être prononcées par M. le Président de la République au banquet offert aux généraux et aux officiers supérieurs des quatre corps d'armée.

M. Carnot a été aussi bien inspiré que l'avait été, à Vendevre, M. de Freycinet. Il a montré le pays suivant avec un intérêt passionné les manœuvres, le pays profondément reconnaissant d'avoir justifié sa confiance et son affection.

Oui, le pays aime l'armée. Et comment pourrait-il en être autrement ? Comme l'a si bien dit M. Carnot, l'armée, école admirable de dévouement, d'abnégation, de discipline et de patriotisme, est devenue l'école de tous.

Le peuple et l'armée ne se distinguent plus. Tout citoyen, désormais, est ou sera soldat. L'armée, c'est tout le monde, c'est la France elle-même.

M. le président de la République n'avait pas dans ce déjeuner militaire à parler d'autre chose que des manœuvres et de l'armée. Il a prononcé cependant une phrase qui, dans sa brièveté, dit tout ce qu'il était opportun, tout ce qu'il était nécessaire de dire en ce moment. La voici : « Le peuple sait que si la calme fermeté, la sagesse, la loyauté internationale peuvent gagner au pays de sincères amitiés, une confiance justifiée dans ses ressources est un gage de la paix qu'il ne veut pas voir troubler. »

Confiance dans ses forces, dans ses ressources, et en même temps résolution de ne pas se laisser aller à une attitude provocatrice, ce sont, en effet, les sentiments qui animent la nation.

Non, la France, sûre de pouvoir se faire respecter, ne veut pas que la paix soit troublée ; c'est pourquoi elle n'a que du mépris pour les agitateurs louches et les exploiters de patriotisme.

Plusieurs journaux annoncent que les comités révisionnistes — lisez boulangistes — ont décidé de recommencer ce soir leur boucan de mercredi.

Les badauds de bonne foi qui

marchent à leur suite ou qui simplement, par une curiosité bête, viennent encombrer les abords de l'Opéra, devraient bien comprendre que cette agitation arrive à être tout simplement criminelle.

Qu'ils méditent l'article du *Standard* ! Qu'ils songent combien il y a de gens en Europe intéressés à faire croire que la France est la grande perturbatrice, que c'est toujours elle qui commence !

Cette affaire de *Lohengrin* est minuscule en apparence, mais elle est un indice, un symptôme des dangers qui pourraient naître, si l'on acceptait que quelques centaines, quelques milliers, si vous voulez, de bonapartistes se substituassent au gouvernement de leur pays.

Il est intolérable que les résolutions, que les destinées de la patrie puissent être un jour à la merci d'une bande de fous commandés par quelques gredins.

M. le président de la République parle, dans son allocution, de la calme fermeté, de la sagesse qui ont gagné au pays de sincères amitiés. Si le gouvernement se laissait faire la loi par les agitateurs et les agités, on aurait beau exécuter chaque soir dans tous les bouillottes de Paris l'hymne russe et la *Marseillaise*, nous pourrions faire notre deuil des amitiés sincères et des alliances sûres.

RANG.

LA TOISON D'OR

Depuis la mort de M. Jules Grévy, la question que l'on se pose est celle-ci : A qui va être accordée la Toison d'Or ?

On sait en effet que le nombre des chevaliers de l'Ordre est fort limité et que chaque fois que l'un d'eux vient à mourir, la famille est obligée de renvoyer au gouvernement espagnol les insignes qu'il portait.

La mort a donc causé une vacance dans l'Ordre et tout le monde s'attend à voir M. Carnot recevoir à son tour le collier si envié des chevaliers de la Toison d'Or.

Il est possible que la reine régente et que le ministère espagnol veuillent profiter de cette circonstance pour nous tranquilliser sur le rôle que l'Espagne compte jouer avec l'association de la triple alliance.

Cette distinction accordée à M. Carnot, ainsi qu'on l'a fait pour tous ses prédécesseurs, alors que l'Europe, et que la France en particulier, avaient moins de raison pour désirer être fixées sur l'attitude de telle ou telle puissance, serait en ce moment un acte très politique et auquel nous ne saurions trop applaudir.

M. Carnot lui-même, serait flatté très certainement, mais c'est surtout en lui le patriote qui serait touché. Il verrait avec raison dans l'envoi des insignes de la Toison d'Or la preuve, sinon d'une union bien étroite entre la France et l'Espagne, du moins le signe d'une certaine amitié. Il y aurait encore des Pyrénées, mais elles paraîtraient moins hautes.

Lorsqu'il y a peu de mois, M. Carnot recevait l'Ordre de Saint-André, le plus recherché peut-être, on considéra cet envoi comme une avance faite par la Russie. C'était le premier pas d'une inouïable idylle passant par Cronstadt, Cherbourg et Vichy.

Depuis, le Danemark a offert au président de la République l'Ordre de l'Éléphant. Est-ce à M. Carnot que cette avance était faite par le Danemark ? Oui, certainement, mais c'était aussi à la France, et je pense avec un de mes confrères que cela voulait dire : « Nous en avons assez, ici à Copenhague, de l'influence, de la domination allemande. C'est vers vous que vont nos amitiés et tous nos souhaits. »

Voilà ce que voulait dire l'envoi du Danemark.

L'envoi de la Toison d'Or pourrait être bien éloquent aussi ; il pourrait dire bien des choses !

Espérons que le gouvernement de Madrid comprendra les délicatesses de la situation actuelle. Sans froissement, il ne lui est pas possible de désigner comme successeur de l'ex-président de la Toison d'Or un prince allemand ou autrichien.

L'insulte serait flagrante ; l'acte serait significatif et nous devrions, Français, le considérer comme un aveu et nous en souvenir.

Comme chevaliers de l'Ordre, nous avons en France, Guizot, Thiers, Mac-Mahon et Grévy. C'est à dire que les trois derniers présidents de notre République ont été ainsi honorés par la monarchie espagnole.

Si M. Carnot héritait aujourd'hui des insignes disponibles, il serait donc le quatrième président recevant cette distinction.

On pourrait conclure à la conservation d'une tradition et croire que cette aimable attention, régulièrement renouvelée, est à l'adresse de la France, de la France républicaine.

Attendons et espérons.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 19 septembre.

INCIDENT FRANCO-ITALIEN

On s'est beaucoup étonné du fait que des bateaux de guerre italiens n'auraient pas rendu le salut au bateau français l'*Amérique*, à Salonique.

La mission des affaires étrangères, on fait remarquer que cet incident ne peut donner lieu à aucun échange de notes diplomatiques.

Les bateaux de commerce ne saluant, en effet, les bateaux de guerre qu'à leurs risques et périls, ces derniers ne devant pas le salut aux premiers.

Il n'y aurait ainsi, de la part des bateaux de guerre italiens, qu'un manque de courtoisie accentué par cette circonstance que les bateaux de guerre des autres puissances ont rendu le salut à l'*Amérique*.

« LOHENGRIN » A PARIS

Seize individus, parmi les sept cents arrêtés vendredi soir aux environs de l'Opéra, ont été mis à la disposition du parquet. Ils seront poursuivis pour outrages aux agents.

Le rapport des chimistes qui ont été appelés à analyser les boulettes jetées hier dans la salle de l'Opéra, signale que le produit employé, l'*assa fétida*, est à la fois dangereux et infectant, car en se répandant sur le visage il peut atteindre les yeux et causer l'aveuglement.

La 9^e chambre correctionnelle a condamné aujourd'hui quatre manifestants arrêtés mercredi aux abords de l'Opéra, deux à huit jours de prison, un à un mois et un autre à trois mois de la même peine.

DÉPART POUR L'EXTRÊME-ORIENT

Le paquebot français *Natal*, courrier d'Extrême-Orient, partira demain après-midi de Marseille avec 300 passagers parmi lesquels MM. Ernest Carnot, ingénieur, fils du président de la République ; Gaillard, administrateur colonial ; le lieutenant-colonel Hennequin ; MM. Mianin, vice-président ; Bouillon, résident ; Jeanin, capitaine de résidence ; Thirion et Canivet, capitaines d'infanterie ; Flais, président du tribunal de Saigon ; Chavannes, attaché de légation à Pékin, et Dautremes, gérant du consulat de France à Hong-Kong.

UN DUEL

Cette après-midi, à 2 heures, M. Catulle Mendès s'est battu en duel avec M. Vile-Griffin.

A la deuxième passe, M. Vile-Griffin a été atteint à l'estomac.

Le duel était déterminé par une polémique survenue à la suite d'un article de l'*Echo de Paris*.

MARINS RUSSES AU HAVRE

Aujourd'hui est parti de Cronstadt le bateau *Nishny-Novgorod* avec cinquante-deux

marins russes de l'équipage impérial pour le Havre. Ils prendront possession du yacht *Strela* construit en France pour le service personnel du grand-duc Alexis, général-amiral de la flotte russe.

Le yacht *Strela* construit en France, est une merveille de construction, d'aménagement et de vitesse, d'après le dire de nos marins russes et de la commission qui a reçu ce bateau.

LES AFFAIRES DE CHINE

Le *Mémorial diplomatique* annonce que l'Angleterre aurait proposé aux puissances d'envoyer une déclaration de guerre à la Chine.

La nouvelle est inexacte, et tout se borne, pour l'instant, à la remise, par chaque puissance, de la note dont nous avons parlé, il y a trois jours, note insistante auprès du gouvernement chinois sur la nécessité d'assurer la sécurité des étrangers dans son empire.

RESTES GLORIEUX

On télégraphie de Vienne que le corps du général Lassalle, qui fut tué à la bataille de Wagram, sera exhumé sans aucune solennité, suivant le désir exprimé par la famille, et transporté à Paris dans quelques jours.

AFFAIRE DE PRESSE

A la suite d'un article paru dans la *Cocarde*, M. Emile Ferrier, directeur de la *Voie ferrée*, a chargé deux de ses amis d'en demander réparation à M. Castelin, député et directeur politique de la *Cocarde*.

L'incident a été clos par la rédaction d'un procès-verbal aux termes duquel M. Castelin déclare que l'article en question a été publié sans lui avoir été soumis, et qu'il regrette les attaques dirigées, dans son journal, contre M. Ferrier, dont il n'a aucune raison de suspecter l'honorabilité.

GUERRE ET MARINE

Relèvement des forts. — Dans quelques jours, le 1^{er} octobre, va se faire le relèvement des compagnies détachées depuis un an dans les forts. Ne serait-il pas rationnel, en prévision des mouvements que doit nécessairement occasionner la formation de ces bataillons des régiments régionaux, de retarder ce relèvement jusqu'après cette création ?

Personne ne sait encore exactement sur quelles bases elle s'opérera ; mais on peut prévoir le cas de certaines compagnies qui, descendant des forts et appelées à faire partie de nouveaux bataillons, seraient désignées par le tour de service pour occuper un ouvrage.

Pour éviter les déménagements onéreux qui pourraient en résulter, il suffirait de donner les ordres assez à temps pour que les bataillons fussent créés avant le 1^{er} octobre ou que le relèvement des forts fût retardé le temps nécessaire.

Nous appelons sur ce point l'attention bienveillante de la direction de l'infanterie.

Mortiers de campagne.

Une nouvelle tactique liée à l'horizon, promettant de renforcer considérablement l'attaque vis-à-vis de la défense.

Il s'agit de l'emploi en rase campagne d'un mortier assez transportable pour pouvoir suivre les troupes sur tous les terrains et néanmoins assez puissant pour avoir raison des fortifications du champ de bataille, et réduire même au besoin les forts isolés, sans le concours d'aucun matériel de siège.

C'est en Allemagne, à ce que nous apprennent les journaux de ce pays, que ce nouvel engin vient d'être expérimenté, dans le plus grand secret, au polygone de Gaisheid, près de Wesel, en présence du ministre de la guerre de Prusse, de son chef d'état-major et d'officiers supérieurs du 7^e corps.

Vingt-quatre pièces mises en batterie n'auraient pas tiré moins de deux mille projectiles.

Les Traités et Conventions de Commerce

Nous avons indiqué hier dans quelles conditions paraissent devoir être renouvelés le régime économique de la France pour la date du 1^{er} février 1892. Pour compléter ces renseignements, il nous reste à indiquer que sont les traités et conventions qui lient la France aux puissances étrangères jusqu'à cette date et quels sont ceux de ces traités qui sont dénoncés et ceux qui ne l'ont pas été.

Six traités de commerce à longue durée expirent le 1^{er} février 1892 ; ils ont été dé-

noncés il y a un an. Ces traités sont ceux conclus par la France avec la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal et la Suède-Norvège.

En outre, il existe diverses conventions entre la France et certaines puissances, par lesquelles les contractants s'accordent mutuellement le régime de la nation la plus favorisée. Ces conventions nous lient à l'Autriche-Hongrie, la Russie, le Mexique, la République dominicaine et la Serbie. Elles peuvent toujours être dénoncées un an d'avance et même le délai est réduit à six mois pour l'Autriche-Hongrie. Mais elles n'ont pas été dénoncées.

Il existait une convention analogue entre la France et la Roumanie ; mais cette dernière l'a dénoncée et elle a cessé d'être en vigueur ; c'est donc le régime du tarif général qui est en vigueur dans ces deux pays vis-à-vis l'un de l'autre.

Avec la Turquie nous avons un traité d'amitié qui comporte incidemment le régime de la nation la plus favorisée. Cette clause a été prorogée jusqu'au 1^{er} février 1892, à la suite d'une discussion récente dans les Chambres.

Avec la Grèce, nos rapports commerciaux sont réglés par des lois particulières votées par le Parlement de chaque pays. Il n'y a pas entre ces derniers de contrat synallagmatique. Chaque pays accorde à l'autre jusqu'au 1^{er} février 1892 le régime de la nation la plus favorisée par des lois faites par chaque Parlement, et ayant une existence parallèle.

Avec l'Angleterre nous n'avons plus de traité, mais par une loi de 1882, nous accordons, de par notre souveraineté, à ce pays le régime de la nation la plus favorisée. L'Angleterre n'ayant pas de droit de douane n'a pas eu à constituer de bill analogue.

Il n'existe plus, depuis 1883, de traité entre la France et l'Italie. Cette dernière a dénoncé, il y a trois ans, le traité dans les conditions que l'on sait, et les deux pays se sont mutuellement appliqués, non pas leurs tarifs généraux respectifs, mais des tarifs différentiels, encore plus élevés.

Enfin on sait que nos rapports commerciaux avec l'Allemagne sont régis par l'article 10 du traité de Francfort, article par lequel les deux pays s'attribuent réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée. Cette clause est liée au maintien de la paix entre les deux pays, puisqu'elle fait partie intégrante du traité de paix. Elle ne peut donc être sujette à dénonciation ; mais elle n'a qu'une valeur relative et subordonnée au régime que nous accordons aux produits allemands aux conditions que nous ferons aux autres puissances étrangères.

La Réforme des Frais de Justice

Paris, 19 septembre.

Le ministre des finances vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Monsieur le préfet,

La commission du budget ayant conclu à l'adoption, avec certaines modifications, de la proposition de M. Brisson, relative à la réforme des frais de justice, la discussion de cette proposition pourra être mise à l'ordre du jour de la Chambre dès le commencement de la prochaine session, et il est probable que des amendements seront déposés dès la rentrée du Parlement.

Dans ces conditions, mon administration aurait intérêt à connaître le plus tôt possible les vœux qui ont pu être formulés par les conseils généraux dans leur dernière session sur le projet dont il s'agit, afin d'être en mesure d'en tenir compte dans l'étude définitive de la réforme et l'examen des amendements qui seront présentés.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de me faire connaître si le conseil général de votre département a émis un vœu de cette nature et, dans le cas de l'affirmative de me le transmettre sans retard.

Je vous serai, en outre, obligé, en raison des autres projets dont le Parlement est saisi, de me faire parvenir, en même temps, tous les vœux qui ont pu être exprimés au sujet de divers impôts dont le recouvrement est confié à l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

Recevez, Monsieur le préfet, etc.

Le ministre des finances,

ROUVIER.

LE CHOLÉRA

Un départ pour La Mecque. — Cent quatre-vingt mille moutons sacrifiés. — Précautions inutiles. — Une question internationale. — Ce que peut faire le sultan. — L'hygiène et la religion. — Conclusion.

Il y a longtemps qu'il n'a fait parler de lui, et je me garderai de réveiller le souvenir de ce « Seigneur des fumées », si les sujets du Grand Seigneur de Constantinople ne lui payaient en ce moment même un cruel tribut.

Les dernières nouvelles venues d'Orient sur la propagation du fléau me rappellent un fait dont j'étais témoin, il y a quelque temps, et qui prêche chaque année, avec une déplorable périodicité, aux inquiétudes dont tout le bassin de la Méditerranée doit être troublé quelques mois plus tard.

C'était dans les premiers jours du mois de juin dernier, en rade de Tunis. Nous étions quelques amis réunis sur le pont de la *Zaphn*, l'excellent vapeur de la compagnie de Navigation mixte de Marseille, qui allait nous ramener en France. A une enclature de nous était mouillé le steamer *Galila*, de la compagnie Cyprine Fabre, en partance pour la mer Rouge.

A chaque instant, des barques venant de la Goulette, venaient par douzaines sur le pont du navire des Arabes de l'aspect le plus divers, portant le riche marchand et le cheik aux larges turbans et aux costumes de soie, revêtus d'un ample burnous d'une blancheur immaculée, avec leurs serviteurs noirs portant les gros sacs de cuir pour le voyage, jusqu'au pauvre diable, venu du fond du désert, drapé des pieux à la tête dans sa couverture grise de poil de chameau ; celui-là portant pour tout bagage sa petite provision de dattes pendue au côté dans un sac de toile, et gardant roulée dans sa ceinture quelque menue monnaie pour ses dévotions et pour les frais d'un long voyage.

Tout ce monde bigarré, grouillant sous un soleil de plomb, s'entassait dans les flancs de fer du vapeur, ou s'installait au hasard sur le pont, accouru sur des nattes, ou couché parmi les ballots, à l'abri de quelques toiles tendues.

Deux ou trois nègres, reconnaissables à leur costume entièrement blanc, à leurs gros chapoteaux et à leur livre de prières retenu dans un pli de leur robe, circulaient dans les rangs et s'étaient autour d'eux un glissement inextinguible d'appels, d'adieux et d'invocations avant de quitter la verte Tunis, pour aller faire là-bas, au pays brûlant, le pèlerinage au tombeau du Prophète que tout bon musulman doit faire au moins une fois dans sa vie.

— Eh bien, nous dit un vieux marin, vous voyez ce qu'est un départ de *madras* pour la Mecque. C'est une bonne affaire pour la compagnie. Les voyages sont payés aller et retour, et de tout ce monde-là, il ne reviendra sûrement pas la moitié.

Et pendant qu'il nous contait les fêtes pittoresques, les entassements immondes, les éblouissements et les pestilences des villes saintes de l'Hadjaz où il était allé, le *Galila*, sous un flot de fumée noire, lançait un dernier coup de sifflet, saluait la terre de son pavillon, et filait devant nous sur le fond des montagnes de la baie, dont les flancs roux et les crêtes dorées, s'allongeaient comme un promontoire suspendu entre les deux azurs de la terre et du ciel.

Ils partaient là cinq ou six cents, et dans le même temps, d'autres, par milliers, s'aventuraient par les déserts ou sur la mer, depuis les profondeurs de l'Afrique et la pointe du Maroc, jusqu'aux montagnes de l'Inde, devant former bientôt des centaines de mille pèlerins dans les murs des villes saintes, ou dans leur étroite banlieue.

Là, que se passe-t-il ? Les dernières dépêches venues d'Orient nous apprennent cette fois encore, avec une sorte de précision tranquille qui déconcerte. A vingt-quatre heures de Suez, où sont les Anglais, trop occupés d'affaires pour se soucier de ces choses, à trois jours des grands centres maritimes de l'est méditerranéen, ces armées sans chef, défilées déjà par les fatigues des caravanes, allongées par la mer, s'empilent dans les caravansérails, sous les murailles des villes, ou dans les campements du désert, et, avec l'entêtement bête des bandes dépayées, se pressent pour ne pas se perdre, croissant

brouiller et Germaine avec lui, quelques torts d'ailleurs qu'elle dut se reprocher, était certaine d'avoir le dernier mot.

M. de Tréville n'était pas l'homme des longues réflexions.

Bon pour enfoncer, à la tête d'une brigade de cavalerie, un carré de fantassins ou sabrer des artilleurs sur leurs pièces, au temps où on pouvait approcher des canons, il n'était donc d'aucune des qualités qui font les capitaines illustres et il est permis de croire qu'Alexandre le Grand, César ou Napoléon en auraient eu facilement raison.

C'était un cœur d'or, ce n'était pas un génie.

Il eut avoir aplani les difficultés et sauvé la situation.

Le doute était entré comme un coin dans l'esprit de Robert.

Il repassait les circonstances qui avaient accompagné sa demande en mariage ; la décision brusque prise par M^{lle} de Roye dès le lendemain de la nuit singulière du manoir de Brandes ; le cri entendu dans les ténèbres et qui l'avait éveillé en sursaut ; le délai d'un an si étrangement imposé et qu'elle mettait à profit pour d'inexplicables caprices qu'il ne pouvait se résoudre à excuser ; son air souffrant pendant les quelques mois qui avaient suivi sa promesse et enfin ce départ si brusque, si imprévu, dont elle lui faisait un secret, si audacieux de la part d'une jeune fille qui se livrait de gaieté de cœur à la merci d'un équipage de brutes et s'en allait courir le monde sans autre défense qu'une femme de chambre vulgaire, sa confidente, sans doute.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du
20 Septembre (22)

ABANDONNÉE !

PAR

Charles MÉROUVEL

M^{lle} DE ROYE-TRÉVILLE

— Me voilà bien ! grommela l'oncle. Le futur maintenant !
Le pauvre homme était positivement désorienté.

Alors il se rappela les paroles de sa nièce.

Elle avait voulu qu'il restât à son poste. Il y était, morbleu !
Il ne désertait pas.

Mais que dire ? Comment annoncer cette fugue accusatrice ? Comment l'expliquer surtout ?

— Et Germaine, général ?
— Germaine !...
— Elle n'est pas là ?
— Non, pour le moment.
— Elle va bien ?
— Sans doute... du moins, je le suppose.

— Comment, vous le supposez ?
— Certainement, je le suppose, puis-que je viens de vous dire qu'elle n'est pas là.

— Elle n'est pas loin ?
— Je n'en sais rien... au juste.
— Je ne vous comprends pas, gé-

ral. Nous jouons aux propos interrompus. Voyons. Qu'arrive-t-il ?

— Il arrive... que vous tombez mal, mon ami.

— Vous m'effrayez.

— Il n'y a pas de quoi ! Seulement n'avez-vous jamais pensé que les femmes sont des êtres terriblement fantasques ?

M. de Beaulieu pâlit si visiblement que le général, tout préoccupé qu'il fût, s'aperçut aussitôt du changement de son visage.

M. de Tréville sourit, ce qui dut lui coûter un laborieux effort.

— Allons ! fit-il, voilà que vous allez vous trouver mal comme un pensionnaire. Ne vous figurez pas qu'il s'agisse de rien de grave ! Seulement, je suis chargé d'une communication pour vous. Cette communication m'ennuie. Asseyez-vous. Allumez une cigarette et tenez-moi compagnie.

— Avec plaisir, mais parlez, parlez vite.

— Vous aimeriez mieux trouver ici la nièce que l'oncle et je ne vous en veux pas. Mais il faut vous résigner, mon ami. Vous n'ignorez pas que Germaine s'est prise d'une passion extraordinaire pour la mer...

— En effet.

— Qu'elle a voulu faire comme tout le monde, avoir son bateau, ses marins, son capitaine...

— Hélas !

— Vous dites : Hélas ! mais corbleu ! qui est-ce qui n'a pas son bateau, ses marins, je vous le demande ?

— C'est la mode

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Pierre Baotet, tailleur, 66 ans, rue Livet, 4, 3 h. s. — Joseph Martin, soldat, 22 ans, hôpital Villonville, 5 h. s.

Deuxième arrondissement. — François Durand, 6 ans, rue Jangot, 3, 11 h. m. — Claudine Solié, 24 ans, rue Servient, 79, 8 h. m. — Veuve Vire, née Pélissier, 80 ans, cours Gambetta, 13, 10 h. m. — Veuve Virieux, née Badin, journalière, 67 ans, rue des Hâs, 8, midi. — Victorine Pélissier, 7 ans 1/2, rue Basse-du-Port-Bois, 8, 2 h. s. — François Brains, employé de commerce, 35 ans, rue Vendôme, 157, 4 h. s.

Quatrième arrondissement. — Claude Duport, 69 ans, rue de la Cluse, 43, 2 h. s. — Gilbert Montagnier, journalier, 45 ans, hôpital, 11 h. m.

Cinquième arrondissement. — Jean Durand, 65 ans, quai Pierre-Schwe, 101, midi. — Louise Peyronnet, 3 ans, rue de la Cluse, 43, 2 h. s. — Catherine Nérod, 8 mois, rue de la Pyramide, 110, 4 h. s.

Sixième arrondissement. — Epoque Trambouze, née Amy, lingère, 25 ans, rue Barthe, 4, 3 h. s. — Elise Derivien, 21 jours, rue de Séze, 27, 1 h. s.

BOURSE DE LYON

Du 19 Septembre 1891

FONDS D'ÉTAT			
3 % Français...	95 50	Crédit Lyonnais...	818 75
Act. jouiss. 1 ^{er} 1883...	100 00	Mobilier Escompté...	130
Amortissable...	100 00	B. Pays hongrois...	...
1 ^{er} 1883...	100 00	Banq. Esc. Paris...	...
2 liens 5 0/0...	...	Banque ottomane...	...
3 liens 4 0/0 1886...	89 90	Banque d'Algérie...	443 75
4 liens 4 0/0 1886...	...	Crédit Lyonnais...	...
5 liens 4 0/0 1886...	...	Paris-Lyon-Algérie...	...
6 liens 5 0/0 1886...	...	Andalous...	...
7 liens 4 0/0 1886...	...	Chemins Autrichiens...	...
8 liens 4 0/0 1886...	...	Cacérés-Portugal...	...
9 liens 4 0/0 1886...	89 90	Lombard-Vénétien...	244
10 liens 4 0/0 1886...	...	Méditerranée...	...
11 liens 4 0/0 1886...	...	Nord de l'Espagne...	208 12
12 liens 4 0/0 1886...	...	Portugais...	...
13 liens 4 0/0 1886...	...	Saragosse...	280
14 liens 4 0/0 1886...	...	Canal de Suez...	...
15 liens 4 0/0 1886...	...	Paris fondat. ...	...
16 liens 4 0/0 1886...	...	Canal interoc. ...	82 50
17 liens 4 0/0 1886...	...	Société fr. Lyonn. ...	328 12